

Doc' Café

Comment Facebook a changé le monde ? Une réflexion critique sur le rôle « révolutionnaire » des médias sociaux

François Thoreau, Brasserie Sauvenière, 22 février 2011

Dans cet exposé, je m'intéresse à la question de l'appropriation de mécanismes de type « réseau social », à des fins de mobilisation politique.

En guise de préambule, je souhaite **relativiser l'importance** généralement attribuée à facebook. Par exemple, un outil tel que le « wiki », l'architecture technique qui fonde, notamment, l'encyclopédie en ligne Wikipédia, est bien plus puissant sur le plan politique (aussi bien en fonction du projet politique qu'il entend accomplir que de la philosophie participative qui sous-tend son mode de fonctionnement) (dia 1).

Le 4 septembre 1830, Charles Rogier tape du poing sur la table ; décidément, c'en est trop ! Foin des orangistes ! Quelques jours plus tôt, le 25 août, quelques-uns de ses amis facebook avaient posté la vidéo YouTube « La muette de Portici », du nom de ce film de synthèse contestataire tourné entièrement en 3D. Immédiatement, le vent libertaire qui traverse cette œuvre avait été porté aux nues par un site internet, « vivelaliberte.com », qui regroupait maintenant 52.485 membres acquis à la cause. Très vite, Charles Rogier avait créé son groupe facebook « Pour une nouvelle révolution belge » et s'était retrouvé avec plusieurs centaines de membres. Maintenant, c'était décidé, il s'en allait faire la révolution ! (dia 2)

Anachronique ? Sans doute pas tant que ça, si l'on considère la permanence du phénomène révolutionnaire dans les sociétés humaines, et l'extrême brièveté d'existence des réseaux sociaux, apparus pour la plupart il y a moins de dix ans. Les twitter et autres facebook sont-ils l'*alpha* et l'*oméga* de la révolution sociale ?

La thèse soutenue est que **facebook est, ni plus ni moins, un espace de socialisation** (c'est-à-dire où les utilisateurs créent des communautés en ligne, font société dans un espace déterminé, fonctionnant sur le modèle du réseau), comme l'ont été d'autres institutions à d'autres époques. Cette idée va a contre-courant d'un certain discours médiatique très linéaire, selon lequel facebook et twitter créent la révolution (dia 3). On en avait eu les prémices lors des manifestations en Iran, suite aux élections de juin 2009, lorsque la vidéo de la mise à mort d'une jeune fille avait été diffusée via twitter. Depuis lors, à intervalles réguliers, le discours à sens unique des « réseaux sociaux qui font la révolution » se répète dans les médias, quitte à

introduire un amalgame entre « la carte » (les réseaux sociaux) et « le territoire » (la révolution *in concreto*) (dia 4).

Pourtant, ce discours très unilatéral mérite d'être un petit peu nuancé. Il est indéniable que les réseaux sociaux exercent un rôle important dans les révolutions arabes, dans la configuration sociale telle qu'elle se présente. Comment comprendre, autrement, que le régime Egyptien ait tenté de « couper » l'Internet ? Et puis, de manière générale, les réseaux sociaux jouent certainement le rôle de vitrines, en tous cas par rapport aux opinions publiques occidentales (dia 5). Toutefois, il faut tenter de comprendre le rôle précis que joue facebook dans les mobilisations sociales, auquel ne saurait être réduit l'ensemble de la mobilisation sociale. Ensuite, il faut bien voir que la cyber-contestation peut avoir un côté un peu « gadget », qui ne prend sens, le cas échéant, que lors de sa traduction dans les faits, à l'épreuve du terrain.

D'une part, facebook joue le rôle d'un *catalyseur*, c'est-à-dire d'un endroit où peut s'exprimer et se cristalliser une idée partagée, par exemple une protestation (dia 6). Ce rôle de catalyseur est rendu possible par les mécanismes "électifs" typiques des réseaux sociaux. Typiquement, ces mécanismes procèdent d'un effet boule de neige, largement centralisateur, qui conduit à porter très vite une attention élevée à certains sujets (un groupe, une cause, une personne), à l'exclusion potentielle de tous les autres. C'est la logique de fonctionnement du « buzz ». Cela dit, il serait à la fois impensable et absurde de faire l'hypothèse que les milliers de manifestants réunis place Tahrir, en Egypte, ne sont venus que parce qu'ils se sont inscrits sur le groupe facebook « Mubarak Dégage ! ». Il est évident que la manifestation fait droit à des frustrations et des privations bien plus lointaines, bien plus profondes, et que l'expression de la contestation traverse la société comme un courant électrique.

La révolution ne se fait pas d'abord sur facebook, ensuite, mécaniquement, dans la rue. Elle se fait partout, dans les foyers, les écoles, les universités, les commerces, les mosquées, les banlieues pauvres adossées aux quartiers touristiques pétris d'argent occidental, les théâtres, etc. : la révolution transpire par toutes les pores du social. Elle déborde à ce point que vouloir la cantonner au seul outil facebook relève du non-sens.

D'autre part, à l'inverse, une « cyber-protestation », pour massive qu'elle soit, ne prend de sens que lorsque les acteurs sociaux s'en emparent sur le terrain, et l'expérience montre que de la coupe aux lèvres, il y a souvent un pas que de nombreux « cyber-protestants » ne franchissent jamais. Du coup, ces mécanismes électifs, qui peuvent conduire rapidement à des résultats spectaculaires (autant de milliers de personnes se prononcent pour telle cause) retombent comme des soufflés, à défaut d'une mobilisation concrète, sur le terrain.

Prenons le cas belge. À l'initiative d'une agence publicitaire, « Camping 16 » propose aux citoyens de camper virtuellement devant le 16 rue de la Loi, siège du Premier ministre et du Conseil des ministres, en signe de contestation de la lenteur des négociations gouvernementales. Sous le mot d'ordre flou et d'ailleurs particulièrement étonnant de « Remboursement ! » (rembourser quoi ? à qui ?)¹, l'initiative regroupe au 23 février rien moins que 153.951 cyber-manifestants. Un chiffre qui contraste singulièrement avec les 35.000 personnes réunies en date du 23 janvier 2011, dont le mot d'ordre « shame » a d'ailleurs été particulièrement peu suivi d'effets concrets, et pour cause, puisqu'il ne proposait aucune alternative politique à la situation actuelle. On constate donc que la cyber-protestation se heurte à bien des limites lorsque son message est flou, et qu'il n'existe aucune opposition à ce que ses effets sur le réel tendent vers le néant.

Donc, de la même manière que les révolutions arabes ne sauraient être réduites à une manifestation facebook, les « cyber-protestations » ne restent que de simples pétitions de principe jusqu'à ce qu'elles trouvent un écho plus large *in concreto*, sur le plancher des vaches.

Mis bout à bout, ces éléments permettent de « dédramatiser » le rôle joué par les réseaux sociaux, dont facebook, qui s'avèrent n'être que de simples reconfigurations des espaces de socialisation ; ces espaces où se tissent des liens entre les personnes, qui existaient bien avant facebook et qui, selon toute vraisemblance, devraient lui survivre.

Comme le disait déjà Alexis de Toqueville en 1850 (*De la Démocratie en Amérique*, vol. 2, p. 125) : « Il arrive souvent, au contraire, dans les pays démocratiques, qu'un grand nombre d'hommes qui ont le désir ou le besoin de s'associer ne peuvent le faire, parce qu'étant tous fort petits et perdus dans la foule, ils ne se voient point et ne savent où se trouver. Survient un journal qui expose aux regards le sentiment ou l'idée qui s'était présentée simultanément, mais séparément, à chacun d'entre eux. Tous se dirigent aussitôt vers cette lumière, et ces esprits errants, qui se cherchaient depuis longtemps dans les ténèbres, se rencontrent enfin et s'unissent. »

François Thoreau

Aspirant du F.R.S.-FNRS, politologue à au Spiral, à l'Université de Liège, et titulaire du Master européen en Sciences, Technologies et Société.

¹ Dans une lettre adressée aux principales personnalités politiques en date 1er février, l'initiateur du « Camping 16 » fait remarquer que, selon lui, « Le citoyen en veut pour son argent », voir http://camping16.be/pdf/voorstel_fr.pdf (dernière consultation le 23/02/11).